

12 décembre 2015

Nautic. Des grands projets pour les ports du Finistère

Le conseil départemental, conscient de l'importance du nautisme pour le Finistère, veut se donner les moyens d'épauler la filière et va mettre l'accent sur les ports de plaisance.



Présent au Nautic de Paris pour la journée du Finistère, mercredi 9 décembre, Mickaël Quernez, président de [nautisme en Finistère](#) et vice-président du conseil départemental, y a confirmé l'engagement fort du département pour le nautisme. « **Ce qui fait que vous venez en Finistère c'est la mer et l'environnement. On ne vient pas en vacances en Finistère pour aller à la plage mais pour aller sur la plage. Il faut faire en sorte que ces choix de séjours se conjuguent avec du nautisme.** » Nautisme en Finistère, structure unique en son genre en France a donc bien conscience de l'importance des efforts à réaliser en direction des professionnels du nautisme, que ce soit dans les centres nautiques, les infrastructures portuaires ou la construction navale. Des structures nautiques qui ont pourtant parfois eu la sensation de ne pas être écoutées.

Le Livret bleu revoit sa copie

Le Livret bleu, qui définit les grandes lignes des politiques nautiques du conseil départemental, va recevoir quelques modifications. « **Aujourd'hui, un des grands défis pour le Finistère est que toutes les générations aillent sur l'eau, puisque seulement 20 % d'une génération y a accès. Ce sont les enfants des écoles les futurs navigateurs.** » Une volonté politique qui n'avait pu empêcher quelques maladroites dans la rédaction du Livret bleu où les subventions dédiées à l'achat de bateaux destinés à ce public avaient disparu. « **Il y a eu ce choix sur lequel nous allons revenir. Dès janvier, nous allons réactiver les aides destinées à l'achat de bateaux utilisés par les clubs dans le cadre de la pratique de la voile scolaire. Nous avons commis une erreur d'appréciation.** »

De grands projets pour les ports

Le département du Finistère est propriétaire de 15 ports. « **Nous avons de nombreux projets en cours, à Concarneau, Loctudy, le Guilvinec (600 places) ou Lesconil.** » Pas encore de budget ou de dates à annoncer, mais une « **stratégie** » à mettre en place. « **Nous devons sortir de la logique du « port par port », il faut mutualiser les efforts, rationaliser les investissements. Et surtout éviter que ces projets ne se concurrencent pas et soient cohérents.** » Une allusion au nouveau port de plaisance de Roscoff qui a du mal à remplir ses places.

Pour le moment, les élus sont dans la réflexion et doivent assimiler la loi NOTRe, concernant l'organisation des territoires. Avec en toile de fond la vraie question que tout le monde se pose, élus compris : quelle collectivité gèrera les ports demain ? La Région, le Département, les communautés de communes ou les communes ?

Concrètement, dans un délai de 5 à 15 ans, aidé par le Conseil régional, le Finistère et les élus locaux devraient pouvoir proposer plusieurs centaines de places de port supplémentaires qui seront plutôt réparties en Cornouaille.